

1. Généralité : (conditions générales de vente)

- 1.1. L'a.s.b.l. est une petite entreprise soumise au régime de la franchise TVA, ces montants ne comprennent donc **pas de TVA déductible**.
- 1.2. Les prix sont valables aussi longtemps qu'ils ne sont pas modifiés sur le site web. Les prix peuvent être modifiés sans avis préalable complémentaire. Les prix facturés sont ceux mentionnés **au moment de la commande** ou de la demande.
- 1.3. Toutes les factures sont payables dans nos bureaux ou via le compte bancaire de Fly Évasion Association asbl. : **IBAN : BE03 0001 0029 6784**.
- 1.4. Sauf stipulation contraire écrite, nos factures sont payables au comptant.
- 1.5. Toute réclamation doit, sous peine de nullité, nous parvenir au maximum 24 heures après réception de celle-ci.
- 1.6. Toute facture non payée après son échéance portera, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un **intérêt de retard de 10%** avec un montant minimum forfaitaire de 15,00 € par mois de retard.
- 1.7. Le client reconnaît, conformément à l'article 1583 du code civil, que les fournitures restent notre propriété jusqu'à leur paiement intégral.
- 1.8. Les présentes conditions générales sont régies **par le droit belge** et tout éventuel litige sera de la compétence exclusive des tribunaux du siège social de l'association.
- 1.9. Nous prions nos clients de **vérifier la marchandise à la réception** pour les envois.
- 1.10. Pour les marchandises expédiées par la poste ou un autre convoyeur, les marchandises voyagent **aux risques et périls des destinataires**.
- 1.11. Les frais d'**expéditions sont à charge du client**.
- 1.12. Conformément à l'article 6 de la loi du 2 août 2002, le client nous dédommagera de tous les frais de recouvrement, en ce compris les mises en demeure et frais d'avocats et de conseils techniques, que nous devrions encourir à la suite d'un défaut de paiement.

2. Rémunération pour Élève BPL (SPICUS) :

2.1. Cotisation annuelle "membre adhérent" de l'asbl :

- 2.1.1. La cotisation "élève" sera payée au nom de l'élève : 30,00 €
(Durant la période de formation, l'élève sera en ordre de cotisation)

2.2. Frais de dossier :

- 2.2.1. Les frais d'inscription et d'ouverture de dossier de l'élève : 75,00 €
2.2.2. Les frais de clôture de dossier de l'élève : 50,00 €

2.3. Les cours Théoriques

- 2.3.1. Syllabus de cours :
Aérostation 55,00 €
Navigation 50,00 €
Météo 60,00 €
Réglementation Aérienne 70,00 €
2.3.2. Cours Théorique (par personne pour une séance de 4 h) 60,00 €

2.4. Les cours Pratique (for SPICUS) :

- 2.4.1. Pour chaque prestation de vol "en double commande" 310,00 €
(Comprenant la montgolfière de Fly Evasion, le gaz, le FI(B) et l'équipe de "Crew")
(Prévoir un Crew personnel en plus, afin de former votre propre équipe)
2.4.2. 1er vol Solo (début en double commande + 30 min solo) 310,00 €
2.4.3. Location d'une montgolfière pour vol "solo" supplémentaire 310,00 €
(Comprenant la montgolfière de Fly Évasion, remorque et véhicule, supervision FI(B))

2.5. Le passage de l'examen Pratique (for SPICUS) :

- 2.5.1. Location ballon de la DTO (groupe A + remorque 750 kg) 250,00 €
(Comprenant la montgolfière de Fly Evasion, le gaz pour un un vol de maximum 75 minutes. Equipier à discrétion dans les membres de l'asbl)
2.5.1.1. Location ballon de la DTO - **minutes supplémentaires** 1,00 €
2.5.2. Location véhicule de la DTO (pick-up MMA 2500 kg) 100,00 €
(Comprenant le véhicule de Fly Evasion, avec un forfait de 200 km maximum.
Equipier à discrétion dans les membres de l'asbl)
2.5.2.1. Location véhicule de la DTO - **km supplémentaires** 0,60 €

 www.flyevasion.org	Formulaire DTO Tarifs DTO Doc réf : Fly-Ev DTO Tarifs	N° entreprise: 0458.453.870 Revision date : 10/01/2025 Revision n° : 01.05 Page : 3 / 4
---	--	--

3. Frais personnel de l'élève pilote :

3.1. Pour information des frais hors DTO que l'élève doit prévoir :

3.1.1.	Passage examen médical	(selon le médecin agréé)	100-150 €
3.1.2.	Passage examen théorique	1er passage en belgique	121,00 €
		Passage(s) suivant(s) en belgique	56,00 €
3.1.3.	Passage examen pratique	(selon FE(B))	250-400 €
		Si besoin location Ballon + voiture	350 €
3.1.4.	Demande de licence	à la BCAA	200 €
3.1.5.	Passage examen radio	(Pas obligatoire)	56,00 €

4. Budget minimum pour un élève pilote :

Ci-dessous, une estimation budgétaire du coût d'une formation complète pour l'obtention d'une BPL. Ce calcul **est à titre purement indicatif** et varie selon la durée de la formation et l'aptitude d'apprentissage de l'élève.

Cours Théorique selon Manuel DTO :		
MATIÈRES		DURÉE RECOMMANDÉES
Sujets communs	RÉGLEMENTATION	8 H 00
	PERFORMANCES HUMAINES	2 H 00
	MÉTÉOROLOGIE	12 H 00
	COMMUNICATIONS	2 H 00
Sous total		24 H 00
Sujets spécifiques	PRINCIPE DU VOL	2H00
	PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES	5H00
	PERFORMANCES ET PRÉPARATION DU VOL	3H00
	CONNAISSANCES GÉNÉRALES DE L'AÉROSTAT	3H00
	NAVIGATION	3H00
Sous total		16H00

Cours Théorie	Heure de cours 24 + 16 = 40 H	10 x 60 € =	600,00 €
	Syllabus de cours		235,00 €
Cours Pratique	(suivant BFCL.130.BPL : min. 16H de vol)		
	dont 20 décollages et atterrissages	15 x 310 € =	4 650,00 €
	dont 1 vol solo	1 x 310 € =	310,00 €
Frais dossier et cotisation :	Dossier d'entré		75,00 €
	Dossier de clôture		50,00 €
	Cotisation Annuelle (2 ans)	2 x 30 =	60,00 €
	Budget de la formation DTO :		5 980,00 €
Achat logbook	(disponible dans notre DTO)		25 €
Passage examen médical	selon le médecin agréé	????	100,00 €
Passage examen théorique	1er passage		121,00 €
	Passage(s) suivant(s)		56,00 €
Passage examen pratique	selon FE(B)	????	250,00 €
	Si besoin location Ballon + voiture	????	350 €
Demande de licence à la BCAA			200,00 €
	Budget de la formation Globale :		7 082,00 €